

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 01

Des investissements totalisant près de 11 millions de dollars

LES MINISTRES YVES BOLDOC ET MICHELLE COURCHESNE ANNONCENT DE NOUVELLES MESURES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LE NORD DE LANAUDIÈRE

Saint-Charles-Borromée, le 9 juillet 2010 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, et la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et ministre responsable de la région de Lanaudière, madame Michelle Courchesne, ont annoncé aujourd'hui différentes mesures pour améliorer l'accès aux soins sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière. Cette annonce est assortie d'un budget d'immobilisation de plus de 8,5 millions de dollars et de nouveaux budgets de fonctionnement.

Projet immobilier

Le Centre hospitalier régional de Lanaudière sera agrandi et réaménagé grâce à un investissement de 8,5 millions de dollars. « Ces travaux permettront de loger dans de meilleures conditions les services de la chirurgie d'un jour et des soins intensifs et coronariens, améliorant par conséquent, l'accessibilité des services de santé pour la population du Nord de Lanaudière », a déclaré la ministre Courchesne.

L'unité des soins intensifs et coronariens compte actuellement douze lits. Grâce à la construction des nouveaux locaux, on pourra en aménager seize, avec possibilité d'en ajouter deux ultérieurement. L'unité de la chirurgie d'un jour, où l'on trouvera vingt civières, sera agrandie par le réaménagement des locaux existants et par l'utilisation d'une partie des locaux libérés par les soins intensifs.

Comme l'a expliqué le docteur Bolduc, « dans tout hôpital, l'unité des soins intensifs joue un rôle stratégique, qui doit s'appuyer sur un aménagement adéquat et c'est pourquoi le gouvernement a choisi d'offrir aux équipes soignantes des locaux plus spacieux et fonctionnels. Les travaux qui s'amorceront permettront également d'améliorer l'environnement physique de la chirurgie d'un jour, ce qui profitera à la fois aux professionnels de la santé qui y pratiquent et aux milliers de patients qui y reçoivent des soins chaque année. »

Le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière a aussi été autorisé par le gouvernement à procéder à l'agrandissement de ses services de dialyse avec l'ajout de six nouvelles chaises. Ainsi, les patients de la région atteints d'insuffisance rénale et actuellement traités à l'extérieur de Lanaudière, pourront recevoir les soins à proximité de leur lieu de résidence. Une somme de 274 000 \$ est à cet effet allouée à l'établissement pour couvrir l'achat des équipements médicaux, non-médicaux et mobilier requis pour ce développement, de même que 527 410 \$ pour en assurer le fonctionnement.

Des mesures pour libérer des lits de courte durée et désengorger l'urgence

Par ailleurs, les ministres ont annoncé que le Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière se voit octroyer de nouveaux budgets pouvant atteindre 1 609 100 \$ par année afin de libérer des lits de courte durée au Centre hospitalier régional et de désengorger son urgence.

L'établissement profite ainsi d'un budget supplémentaire maximal de 866 400 \$, sur une base annuelle, pour l'achat de 38 nouvelles places en ressources intermédiaires. Une enveloppe annuelle pouvant atteindre 742 700 \$ est aussi prévue pour l'ouverture de douze lits posthospitaliers.

« L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, les deux centres de santé et de services sociaux de la région et le Ministère poursuivent leurs travaux sur les besoins en lits de courte durée, ainsi que sur les différents scénarios permettant de répondre adéquatement aux besoins de la population, à l'urgence comme ailleurs dans l'hôpital. Et l'atteinte de cet objectif passe par une meilleure offre de service aux personnes en perte d'autonomie et par de meilleurs soins posthospitaliers », a fait valoir le docteur Bolduc.

« La région de Lanaudière compte deux grands centres hospitaliers. Notre gouvernement se fait un point d'honneur de soutenir leur développement, dans une région où la croissance démographique génère une pression marquée sur la demande de soins. L'annonce d'aujourd'hui s'ajoute aux gestes structurants que nous avons déjà posés pour améliorer l'accès aux soins pour la population de Lanaudière », a conclu madame Courchesne.

Rappelons qu'en mars dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux s'était rendu à l'Hôpital Pierre-LeGardeur pour confirmer un investissement de plus de 4,8 millions de dollars pour la mise en place de plusieurs mesures destinées à libérer des lits de courte durée en milieu hospitalier afin que les urgences puissent accroître leur volume d'activité, sans augmenter l'attente.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Valérie Sauvé
Attachée de presse régionale de la ministre
de l'Éducation, des Loisirs et du Sport et ministre
responsable de la région de Lanaudière
450 689-5516



De gauche à droite : Mme Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de Lanaudière; Mme Nadine Boire, présidente du conseil d'administration du CSSS du Nord de Lanaudière; Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux; Mme Marie Beauchamp, directrice générale du CSSS du Nord de Lanaudière; M. Jean-François Foisy, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière